

Mesures discriminatoires contre les Subsahariens : la mise au point de la CTM

30/10/2019 | Durant la journée du mardi 29 octobre, plusieurs voyageurs ressortissants subsahariens ont partagé sur les réseaux sociaux des annonces qui seraient affichées par des agents de la CTM dans quelques stations routières au Maroc, selon lesquelles il est interdit de vendre des billets CTM aux Africains (selon les propos de de la Compagnie, NDLR) qui ne justifient pas une résidence ou un passage régulier au Maroc, surtout vers les destinations Nord et Sud du Maroc : Tanger, Tétouan, Al Hoceïma, Nador, Oujda et Laâyoune ». Polémique et mise au point de la CTM.

« Raciste », « discriminatoire » et « honte »... les réactions se sont vite multipliées après la circulation sur les réseaux sociaux des annonces qui seraient écrites par des agents de la CTM, affichées dans quelques stations routières du royaume, suite à un accord conclu entre le Ministère de l'Équipement et des Transports et quelques agences de voyage routier au Maroc, suite à des instructions du ministère de l'Intérieur, afin

d'interdire la vente des billets aux ressortissants subsahariens qui ne disposent pas d'un titre de séjour au Maroc, particulièrement pour les voyages vers le Nord et Sud du royaume.

Si la mesure a fait réagir Marocains et ressortissants subsahariens sur les réseaux sociaux, les éléments de langage utilisés dans les annonces affichées dans les stations et attribuées à la CTM ont choqué davantage les internautes, qualifiant ainsi la compagnie de « raciste » et « discriminatoire », notamment le fait de qualifier « d'Africains » les ressortissants subsahariens résidants au Maroc. La CTM n'a pas tardé à réagir, en publiant ce mercredi matin la mise au point ci-dessous, rejetant avoir affiché les annonces relayées sur les réseaux sociaux, pourtant prises en photos sur place par des activistes connus, à l'instar de la présidente de la communauté congolaise au Maroc, Aimée Lokaké.



Source :
<https://2m.ma/fr/news/propos-racistes-contre-les-subsahariens-mise-au-point-de-la-ctm-20191030/>